



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Lille, le 19 février 2016

Communiqué de presse

REFORME TERRITORIALE

**LE PREFET DE LA REGION SE REND
DANS LES DIRECTIONS DES SERVICES DE L'ETAT IMPLANTEES A AMIENS**



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, s'est rendu, ce vendredi 19 février, dans les directions régionales des services de l'Etat dont le siège est implanté à Amiens.

Au terme de la réorganisation des services de l'Etat dans le cadre de la réforme territoriale, Amiens accueille les sièges de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf) et de la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS), en plus des services spécialisés de chacun des autres services déconcentrés de l'Etat, qui conservent tous une antenne à Amiens.

Le préfet a souligné le choix qui a été fait, dans la grande région Nord – Pas-de-Calais Picardie, de concevoir une nouvelle architecture des services autour de regroupements fonctionnels, selon la logique des métiers, avec le maintien systématique de 2 sites, à Lille et à Amiens : un siège, décidé par le gouvernement, et un site distant, ainsi que des unités départementales sur tout le territoire régional. « *La répartition des services est en phase avec les caractéristiques du territoire d'une part, et les grands enjeux de politique publique d'autre part. Cette présence dans chacune des villes permet de garantir, lorsque les missions l'exigent, la proximité avec les acteurs locaux et dans le traitement des dossiers.* »

Les directions régionales uniques, sur le périmètre de la grande région sont opérationnelles depuis le 1er janvier dernier. La fusion des services se construit au quotidien. L'équilibre actuel de l'emploi public régional de l'Etat est et sera maintenu, avec 66,5 % des agents à Lille et 33,5 % à Amiens, selon un rapport global constant de 2/3 – 1/3 de la répartition de l'emploi public entre les deux anciennes régions.

La direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

La DRJSCS agit essentiellement en faveur du développement du lien social. Avec l'implantation de son siège à Amiens, le service est particulièrement attentif à la situation de l'ensemble des territoires, avec, par exemple, l'objectif de 9 000 jeunes en service civique, qu'ils soient habitants des territoires ruraux ou des quartiers politique de la ville. Le développement du sport pour tous, porté par les cadres spécialisés de la direction, s'inscrit dans la même logique. Avec l'animation du plan de lutte contre la pauvreté et le déploiement d'actions de formation aux valeurs de la République, les équipes de la DRJSCS entendent conforter et développer la cohésion sociale dont a besoin notre pays.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord-pas-de-calais-picardie.gouv.fr

A la fin du processus de positionnement des chefs de pôles début avril, les spécialisations par site seront mises en place, et Amiens hébergera les trois pôles jeunesse, sport, et études et appui. Lille accueillera les pôles Cohésion sociale, formations et politique de la ville. Le directeur est assisté de trois adjoints, nommés le 18 janvier. Deux sont positionnés à Amiens et le troisième à Lille. Un secrétariat général commun entre la DRJSCS et la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de la Somme sera placé auprès des directeurs et piloté à Amiens d'ici l'été.

La direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

La Draaf décline la politique du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Elle est également un service territorial de l'établissement public FranceAgriMer. Elle concourt à l'orientation, au soutien, à la structuration des filières agricoles, agroalimentaires et forestières. Elle garantit et préserve le statut sanitaire des productions végétales et conduit les politiques incitatives de l'alimentation et réduction des produits phytosanitaires. Elle contribue aussi à définir et suivre les politiques nationales et communautaires de développement rural et d'aménagement du territoire. Elle travaille en réseau et en complémentarité avec les directions départementales des territoires et de la mer et avec les directions départementales de la protection des populations. Sous l'autorité du ministre chargé de l'agriculture, la DRAAF exerce l'autorité académique sur l'enseignement technique agricole et met en oeuvre les enquêtes statistiques nationales.

La Draaf concentre à Amiens les pôles spécialisés sur la gestion et l'animation des établissements d'enseignement technique agricole, sur les filières végétales, les entreprises, l'emploi et la compétitivité. Les pôles traitant des questions de l'élevage, de l'animation des politiques publiques de l'alimentation, des examens et des habilitations des formations sont localisés à Lille. Le directeur est assisté de deux adjoints : une directrice localisée à ses côtés à Amiens, qui est en charge plus particulièrement du suivi de la gouvernance interne, de la coordination avec les services départementaux et de la politique sanitaire. L'adjoint en poste à Lille assure la coordination des grands projets régionaux et le suivi de l'économie agricole et agro-alimentaire.